



# ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

*Mercredi le 21 septembre 2022 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu*

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	<b>1. Ouverture</b>		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Présentation des membres		
	1.3. Adoption de l'ordre du jour du 21 septembre 2022	X	
	1.4. Adoption et suivi du procès-verbal du 29 août 2022	X	3
	<b>2. Interventions du public</b>		
19 h 15	<b>3. Élections et nomination</b>		
	3.1. Adoption des règles d'élection		
	3.2. Nomination d'une présidence d'élection et d'un scrutateur		
	3.3. Élections (présidence, vice-présidence, secrétariat)		3
	3.4. Nomination du représentant de la communauté		1, 2
19 h 35	<b>4. Affaires pour décision et discussion</b>		
	4.1. Règles de régie interne	X	3
	4.2. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2022-2023	X	
	4.3. Offre de services pour les activités parascolaires 2022-2023	X	8, 20
	4.4. Activités éducatives et sorties	X	8, 16
20 h 00	<b>5. Présentation sans prise de décision</b>		
	5.1. Projet d'améliorations de la cour d'école	X	12
	5.2. Formation des membres du conseil d'établissement	X	
20 h 30	<b>6. Rapports</b>		
	6.1. Rapport de la présidence		
	6.2. Rapport de la direction et des membres du personnel		
	6.3. Rapport du représentant au comité de parents		
	6.4. Rapport de l'OPP et de la fondation		
20 h 45	<b>7. Autres sujets</b>		
	7.1. Dénonciation d'intérêts et divulgation des renseignements personnels		3
	7.2. Campagne de tirelire d'Halloween 2022		
	7.3. Questions et demandes des membres du CÉ		
21 h 00	<b>8. Fermeture</b>		
	8.1. Date de la prochaine rencontre		
	8.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement  
Mélissa Matte, directrice